



apec

Association  
intercommunale pour  
l'épuration des eaux usées  
de la Côte

# **Préavis no 1**

**relatif**

**à l'indemnisation du comité  
de  
direction pour la législature  
2021 - 2026**

Gland, le 19 août 2021

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers intercommunaux,

### Préambule

Conformément aux dispositions de l'art. 14, chiffre 3 des statuts, il appartient au Conseil intercommunal de fixer les indemnités des membres du comité de direction pour la présente législature.

Pour mémoire, ces statuts peuvent être consultés sur notre site : [www.apec-gland.ch](http://www.apec-gland.ch) sous la rubrique « Autorités ».

### Situation actuelle

La rémunération du comité de direction pour la législature 2016-2021 fut la suivante :

|                               |                       |
|-------------------------------|-----------------------|
| <b>Président</b>              |                       |
| Séance du comité              | CHF 300.00            |
| Vacations                     | CHF 50.00 l'heure     |
| <b>Membres</b>                |                       |
| Séance du comité              | CHF 250.00            |
| Vacations                     | CHF 50.00 l'heure     |
| <b>Indemnité kilométrique</b> | CHF 0.70 le kilomètre |

### Les attributions du comité de direction

Les attributions du comité de direction sont définies à l'article 20 des statuts.

### Les activités du comité de direction

Les principales tâches, préoccupations du comité de direction sont évoquées chaque année dans son rapport de gestion. Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

- l'administration de l'association notamment dans le cadre des séances mensuelles ; les réunions qui permettent de rencontrer des mandataires, des personnes concernant des sujets spécifiques ; la gestion du personnel ;

- la gouvernance d'une station d'épuration d'une capacité de 45'000 EH dont les prestations doivent répondre aux dispositions légales en vigueur,
- la gestion d'un budget d'env. CHF.3'500'000.-.

### La construction de la nouvelle station d'épuration

La procédure liée à la construction de la nouvelle station d'épuration de 70'000 EH est en cours. La complexité de ce dossier implique un investissement accru des membres du comité dont notamment à la participation de nombreuses séances consacrées à ce projet.

### La responsabilité des membres du Comité de direction

Si l'on se réfère aux articles de la loi sur les communes, les attributions que confère dite loi au Comité de direction correspondent à de très nombreuses responsabilités de la part de ses membres tant sur le plan légal qu'au niveau de la gestion des affaires intercommunales.

### La rémunération – Proposition du comité de direction

Le comité de direction propose de maintenir le statu quo par rapport à la précédente législature à savoir :

|                               |                       |
|-------------------------------|-----------------------|
| <b>Président</b>              |                       |
| Séance du comité              | CHF 300.00            |
| Vacations                     | CHF 50.00 l'heure     |
| <b>Membres</b>                |                       |
| Séance du comité              | CHF 250.00            |
| Vacations                     | CHF 50.00 l'heure     |
| <b>Indemnité kilométrique</b> | CHF 0.70 le kilomètre |

### Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le comité de direction propose au conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

- vu - le préavis no 1 concernant l'indemnisation du comité de direction pour la législature 2021 - 2026 ;
- ouï - le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet ;

considérant

- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**d é c i d e**

I.

- de fixer l'indemnisation des membres du comité de direction pour la législature 2021 - 2026 comme suit :

|                               |                       |
|-------------------------------|-----------------------|
| <b>Président</b>              |                       |
| Séance du comité              | CHF 300.00            |
| Vacations                     | CHF 50.00 l'heure     |
| <b>Comité</b>                 |                       |
| Séance du comité              | CHF 250.00            |
| Vacations                     | CHF 50.00 l'heure     |
| <b>Indemnité kilométrique</b> | CHF 0.70 le kilomètre |

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président :

Y. Reymond



Le secrétaire :

D. Gaiani